



Fédération Française de Judo

GRAND LYON
la métropole



Comité départemental du Rhône
Métropole Lyon Judo

FORMATION UV4 (ex Requis du 1^{er} dan)

La réglementation concernant le requis du 1^{er} dan a évolué. Il n'y a plus de passage systématique lors d'une compétition départementale à une table avec des commissaires sportifs titulaires.

Mais, il est toujours possible de s'inscrire pour participer à une compétition fédérale du département. Cela permet de découvrir ou d'améliorer ses connaissances dans le domaine du commissaire sportif. Ainsi le déroulement des compétitions est mieux appréhendé.

De nombreux judokas sont mis à contribution lors de l'interclub de leur propre club. Une séance pratique avec des commissaires confirmés donne la possibilité de mieux maîtriser le sujet. Cela permet en même temps d'aider au bon fonctionnement du système des compétitions dans l'esprit de « la famille judo ».

Le rôle de ces judokas sera identique à celui des requis, c'est-à-dire :

- Aide éventuel lors de la pesée
- Affichage des événements d'arbitrage lors des combats
- Tenue des feuilles de compétition (tableau ou poule)

Pour cela, il est nécessaire de connaître :

- Les gestes d'arbitrage : valeurs, pénalités et leur annulation
- L'interaction lors de l'évolution des pénalités
- Les valeurs liées aux temps d'immobilisation

Des notions de la règle de repêchage en tableau sont également les bienvenues.

A l'issue de cette prestation celles et ceux qui sont intéressés et motivés peuvent rejoindre le groupe des commissaires sportifs afin de devenir titulaires.

Les inscriptions s'effectuent par l'intermédiaire du site extranet de la FFJDA.